

Justificatif généré le 27/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

27/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289993>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001885_2022-04-12

ACTION CIVILE

Société par actions simplifiée

49/51 rue de Ponthieu, 75008 Paris

R.C.S. : Paris 792 756 991

Activité : Prestations de services liées à internet, développement de solutions multimédia à caractère informatif ou commercial, prestations de services en matière de médiation, création et la diffusion d'informations et de contenus relatifs aux droits des personnes physiques et morales, transmission par voie postale ou électronique de tout document ou formulaire.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 12 avril 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur sas Bdr & associés en la personne de M^e Xavier Brouard 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)